



## BOURSES-STAGES MARC BOURGIE 2021-2022

### Observatoire sur les États-Unis

La Fondation Marc Bourgie offre deux bourses de 10 000 \$\* à des étudiant-es de 2e ou 3e cycle de l'UQAM. Les candidat-es retenu-es assureront la coordination de l'Observatoire sur les États-Unis (OSEU) de la Chaire Raoul-Dandurand pour l'année universitaire 2021-2022. Ils contribueront également aux recherches de cet observatoire sur la politique américaine et sur les relations entre le Canada, le Québec et les États-Unis.

Sous la supervision du directeur de l'OSEU, les boursiers-ères-stagiaires veilleront à mettre en action les initiatives mises de l'avant par l'Observatoire. Leur rôle sera quadruple : contribuer à l'organisation des événements en collaboration avec la responsable des événements, veiller à établir une communication efficace entre l'OSEU et ses interlocuteurs-trices (membres, invité-e-s, etc.), relayer les réalisations de l'Observatoire à la responsable des communications, et participer aux travaux de recherche et à la production de contenu de l'Observatoire.

Exigences :

- Être dûment inscrit-e comme étudiant-e de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle à l'UQAM pour l'année universitaire 2021-2022
- Sens des responsabilités, rigueur, esprit d'équipe
- Être intéressé-e par les enjeux de politique américaine
- Détenir la citoyenneté canadienne ou avoir le statut de résident-e permanent-e

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre dossier incluant les documents suivants, **avant le lundi 21 juin à 17h** :

- Lettre de motivation
- CV
- Relevé de notes le plus récent
- Deux (2) lettres de recommandation

Merci d'envoyer le tout en **un fichier PDF** par courriel à l'adresse [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca) en spécifiant dans l'objet : **candidature bourse-stage Marc Bourgie / OSEU**.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt. Seules les candidatures retenues seront contactées. Merci de ne pas appeler.

*\*Le montant de 10 000 \$ inclut le salaire, l'indemnité de vacances, les assurances collectives et les charges sociales établis dans la convention collective intervenue entre l'UQAM et le syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM*

*\* Les règles sanitaires en vigueur prévaudront pour le déroulement du stage, qui sera adapté en conséquence.*